

Parc amazonien de Guyane
Etablissement public du Parc national



Comité de Vie Locale

18 avril 2011

Motion n° 1 du Comité de Vie Locale
relative à l'activité d'orpaillage sur le territoire
de la commune de Camopi

A l'occasion de la mise en place du Comité de Vie Locale, le lundi 18/04/2011, les représentants des Conseils d'Habitants de l'Oyapock réaffirment leur opposition à toute activité d'orpaillage légal ou illégal sur l'ensemble du territoire de la commune de Camopi, incluant les zones de cœur de parc et de libre adhésion.

La présidente du Comité de Vie Locale,

Lydie RENAUD